

Le 19 mars 2020

COVID-19 – Appel à la mobilisation et à la solidarité

Madame, Monsieur,

Nous vivons actuellement une crise sanitaire grave à laquelle nous devons faire face. Les mesures de confinement prises par l'État contraignent la grande majorité des commerçants à devoir fermer leurs établissements pour une durée minimum de quinze jours.

Dans ce contexte totalement exceptionnel et conscients des conséquences pour bon nombre d'entre eux, nous avons décidé d'exonérer les commerces et les concessions payant un loyer à la commune durant toute la période de non exploitation déclarée par l'État.

Par solidarité et pour préserver le tissu économique de notre commune, nous vous invitons à suspendre temporairement les baux commerciaux durant cette période de confinement.

Nous sommes bien sûr tout à fait conscients de l'effort que nous vous demandons mais nous devons nous mobiliser et rester solidaires pour éviter une crise économique.

Nous comptons sur votre soutien.

**Xavier Gaudio,
Maire de Soorts-Hossegor**